



**RAPPORT ANNUEL  
2005**



# RAPPORT ANNUEL 2005

Assemblée Générale Ordinaire  
du 26 Juin 2006

SOMMAIRE
----------

Rapport de gestion	3
Rapport du Président	9
Programme de rachat d'actions	11
Rapports des Commissaires aux Comptes	12
Résolutions	15
Principes et Méthodes comptables d'évaluation	16
Bilans comparés	17
Comptes de résultat comparés	18
Notes annexes	19
IDSUD Voyages	25
Le titre en Bourse	29
Organes d'Administration et de Contrôle	30

## Mesdames, Messieurs, chers actionnaires

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et à vos statuts, pour délibérer sur notre gestion durant l'année écoulée, approuver les comptes et affecter le résultat de l'exercice 2005, ainsi qu'approuver une convention réglementée.

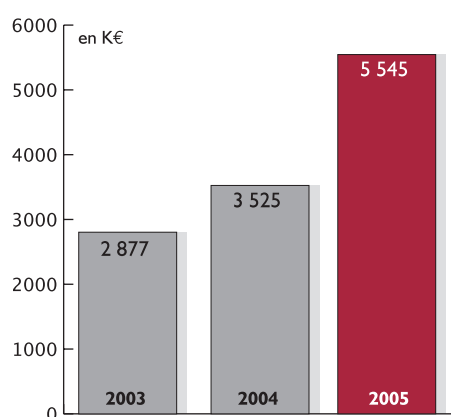
Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'année écoulée s'illustre par une bonne capacité de croissance de votre Groupe, grâce à une assise traditionnelle solide et une nette progression du dividende de La Française Des Jeux contribuant à la formation des excellents résultats de notre société.

### Chiffres Clés

en euros	2004	2005	Variation
Résultat de l'exercice	821 925,31	2 204 382,76	168 %
Chiffre d'Affaires (*)	3 524 915,98	5 545 255,87	57 %
Rentabilité	23,3 %	39,7 %	

(\*) voir définition du chiffre d'affaires en page 8.



•• CHIFFRE D'AFFAIRES ••

## Dividende par action

Les bons résultats constatés en 2005 incitent le Conseil à proposer à votre Assemblée la distribution d'un dividende d'un euro par action, représentant plus de 3,3 fois celui de 2004.

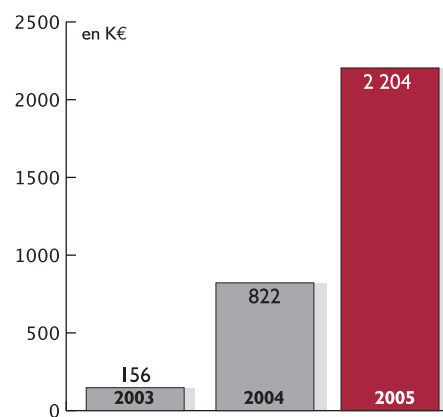
## Modification du mode de gestion de la société

Votre Conseil d'Administration a décidé, lors de sa réunion du 20 octobre 2005, de réunir les fonctions de Président et le pouvoir exécutif de la Direction Générale.

Votre Conseil s'est attaché à mettre en place les structures les mieux adaptées à la situation de la société et à la composition de son actionnariat.

Dans le cadre de sa nouvelle organisation, votre Conseil a veillé à l'application des principes de gouvernement d'entreprise notamment au regard de la situation d'indépendance de ses membres. Il a en outre renforcé les moyens et les informations mis à leur disposition.

C'est en toute simplicité que votre Conseil vous prie de lui faire part de vos remarques, pour que, tous ensemble, nous abordions le futur avec confiance.



•• RÉSULTAT NET ••

## Activité des départements et filiale en 2005

### 1°) LA FRANÇAISE DES JEUX

IDSUD détient directement 2,626 % du capital de La Française Des Jeux et siège à son conseil d'administration.

En 2005, La Française Des Jeux a encaissé 8 926 M€ d'enjeux (contre 8 559 M€ en 2004), en progression de 4,3 %, répartis entre les jeux de tirage (loto, euro millions, ...), les jeux de grattage, et les jeux de pronostics sportifs.

Au titre des commissions sur les enjeux collectés des jeux (dits de lotos), votre société a encaissé 1 062 K€ de redevances, en hausse de 5,5 % par rapport à 2004. Le dividende perçu au titre de l'exercice 2004 est en forte progression et atteint 2 952 K€ en 2005 (contre 1 439 K€ en 2004).

Le Conseil d'Administration de La Française Des Jeux a arrêté ses comptes pour l'exercice 2005 le 29 mars 2006. Ceux-ci font apparaître un bénéfice de 313 M€, à comparer aux 103 M€ et 68 M€ des deux exercices précédents. Sous réserve de l'approbation de ces comptes par l'assemblée générale, votre société aura vocation à percevoir en 2006 un dividende de l'ordre de 5,5 M€.

### 2°) LE CAPITAL DÉVELOPPEMENT

Selon les sources AFIC, l'activité du Capital Investissement français a connu en 2005 une remarquable progression (+ 56 %) et une évolution de plus de 37 %, pour le seul secteur du Capital Développement.

S'inscrivant dans la continuité de la stratégie, votre société a su profiter de l'animation exceptionnelle du marché pour saisir des opportunités prometteuses. Au cours de l'exercice 2005, sept nouveaux dossiers ont été initiés pour un montant total d'investissements (affaires nouvelles et affaires en portefeuille) s'élevant à 4 250 K€.

### Investissements

La société a pris en outre des participations dans les sociétés suivantes, participations représentant plus de 5% du capital :

	Nb de titres	% capital détenu	Montant investi en €
<b>Rackham SA</b> 44, rue de Lagny 93100 Montreuil Concevoir, fabriquer, commercialiser les univers de jeux fantastiques complets	119 000	11,10 %	433 062
<b>A &amp; CO SA</b> 20-22, villa Deshayes 75014 Paris Spécialisé dans la conception et la réalisation d'aménagements de points de vente à destination des secteurs de la distribution, ...	9 199	5,84 %	572 564
<b>Graines Voltz SA</b> 23, rue Denis Papin 68016 Colmar 1 <sup>er</sup> distributeur français indépendant de semences et de jeunes plants	60 550	5 %	1 451 435
<b>Total Recycling SAS</b> 52, boulevard Jeanne d'Arc 02200 Soissons Conseils et ventes dans le domaine environnemental et la gestion des déchets	1 813	49 %	18 130
<b>Les Maisonnées de France SAS</b> 18, avenue de Lattre de Tassigny 06130 Grasse Acquisition et/ou gestion de maisons de retraite	600 000	39,04 %	600 000
<b>ACTAUR SA</b> ZA Ste Catherine 48100 Marjevoles Commercialisation de tous produits comportant des parties mécaniques, informatiques, ...	7 500	12,6 %	75 000

Au 31 décembre 2005, le portefeuille de capital développement se composait de 22 lignes pour un montant brut des immobilisations financières de 9 246 K€.

La règle de gestion prudente des engagements a conduit la société à constituer une provision pour risques d'un montant global de 722 K€ au 31 décembre 2005.

### Désinvestissement

Notre participation détenue depuis 1999 dans la société EURELEC Entreprises pour un total de 1 235 K€ a été cédée au cours du premier trimestre 2005 pour un montant de 1 961 K€ dégageant ainsi un TRI de 12,248 %. Ce résultat démontre la pertinence de notre positionnement dans cette société régionale qui a été cédée au Groupe Spie Batignole.

### 3°) LE CHANGE (or et devises)

La fréquentation de nos guichets et les volumes échangés sont directement affectés par la proximité des grands travaux d'aménagement de la Ville de Marseille. Ils accusent une baisse de 10 %. Pour la même période, le produit d'exploitation marque un léger fléchissement passant de 546 K€ en 2004 à 511 K€ en 2005, soit un recul de 6,4 %.

Après deux années difficiles, l'activité des métaux précieux connaît un regain d'intérêt de la part des investisseurs habituels et le produit d'exploitation passe de 139 K€ en 2004 à 234 K€ en 2005, en hausse de 68,5 %.

### 4°) LA TRÉSORERIE

La Bourse de Paris marque sa troisième année consécutive de croissance. L'année 2005 a vu progresser la quasi-totalité des valeurs phares du CAC 40 à un rythme soutenu (+ 23,4 %), pour terminer très proche du seuil des 4 800 points et largement au dessus de toutes les anticipations.

Cette belle performance est due à une conjonction de facteurs : en premier lieu, les investisseurs ont été encouragés par la croissance plus rapide que les prévisions de bénéfices escomptés par les entreprises. Paradoxalement, la flambée de quelque 40 % des cours du pétrole a favorisé toutes les places boursières, dont la place de Paris. Enfin, le regain de vigueur du dollar face à l'euro a eu pour effet de donner de l'oxygène aux sociétés exportatrices. Il est à noter que des tendances géopolitiques semblent se manifester pour accorder une préférence à l'euro face au dollar.

En ce qui concerne la gestion actif-passif, le risque de change d'IDSUD est très faible et le risque de liquidité quasi nul. En matière de risque de taux, l'exposition reste maîtrisée. Le portefeuille actions et obligations représente plus de 5 M€ et demeure relativement sensible aux fluctuations des marchés.

Les placements de trésorerie ont été diversifiés tout en respectant la préoccupation prioritaire de prudence. Le montant cumulé des valeurs mobilières de placement et des disponibilités atteint 10,7 M€ en décembre 2005. Le produit net de cette activité est de 133 K€ pour l'exercice 2005 (contre 174 K€ en 2004).

Votre société, bien qu'étant cotée sur Eurolist, ne présente pas de comptes aux normes IFRS pour l'exercice 2005 : leur mise en œuvre est prévue en principe pour l'exercice 2007.

### 5°) La Filiale : SARL IDSUD Voyages

Depuis 1997, votre société détient 97 % des parts de cette SARL qui exploite une agence de voyages implantée depuis lors dans notre hall clientèle.

En vertu de l'article L 233-19 II 2° du Code de commerce, votre société n'établit pas de comptes consolidés. Pour cet exercice, son rapport de gestion et ses comptes sont donc repris intégralement dans notre rapport annuel.

En bref, 2005 restera marqué par une conjoncture internationale maussade dont les causes essentielles reposent sur l'insécurité géopolitique et les risques sanitaires largement médiatisés. Confirmant nos analyses, notre filiale a enregistré un recul de son chiffre d'affaires de 20 %, passant de 3 517 K€ en 2005 contre 4 389 K€ en 2004. Les produits d'exploitation varient dans le même sens, 295 K€ en 2005 contre 323 K€ en 2004. Le bénéfice net marque une baisse de 9 %, variation nettement moins importante que celle du chiffre d'affaires, passant à 30 236 € en 2005 contre 33 033 € en 2004.

Une convention générale régit les rapports matériels et financiers entre les deux sociétés. Ratifiée lors de votre assemblée du 26 mai 1997, elle repose sur la mise à disposition de moyens et de services. Vos Commissaires aux Comptes vous en exposeront les incidences tout à l'heure dans le rapport spécial.

### Bilan social

L'effectif de la société au 31 décembre 2005, est composé, hors son Président, de treize personnes, six femmes et sept hommes.

Le Conseil est heureux de pouvoir remercier l'ensemble des collaborateurs du groupe pour le dévouement qu'ils ont manifesté tout au long de l'année, et nous attendons beaucoup de leur esprit d'entreprise pour relever les défis à venir.

### Développement durable

Les enjeux du développement durable, induits par la loi L 225-102-1, impliquent d'agir en acteur responsable vis-à-vis de toutes les composantes sociales et environnementales de la société. Nous nous efforçons d'accompagner cette logique d'engagement en allant encore plus loin dans notre réflexion, pour nous permettre de progresser sur le long terme.

## Le titre et la Bourse

### 1) Echange de titres

	2005	2004
Nombre de titres échangés	243 950	361 339
% du capital	25,67 %	38,02 %
Volume des échanges	8,0 M€	8,9 M€
Nombre de séances boursières	256	257

### 2) Evolution du cours en 2005

	cours	jour
Plus haut	38,50 €	26 septembre
Plus bas	27,36 €	5 janvier
Dernier cours	37,50 €	31 décembre
Moyen	32,37 €	
Capitalisation	35 640 K€	31 décembre

### 3) Rachat d'actions

Votre Conseil a fait usage de l'autorisation d'intervenir sur le titre dans le cadre de l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité existant avec la société de bourse Portzamparc, conforme à la charte AFEI.

Bilan des opérations réalisées sur ses propres titres en 2005

	Achats	Ventes
Nombre de titres	1 748	2 929
Cours moyen de la transaction	30,94 €	31,17 €
Montant global	54 092 €	91 294 €
Frais de négociation	1 093,67 €	214,02 €

Au 31 décembre, la société était détentrice en totalité de 46 740 actions, représentant au cours d'achat un montant de 1 176 502 €. Aucune provision n'a été comptabilisée pour la période concernée.

Votre Conseil vous demande de bien vouloir adopter le nouveau programme de rachat d'actions valable jusqu'à votre Assemblée Générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice 2006. Ce programme a fait l'objet d'un communiqué reproduit intégralement dans notre présent rapport ; un résumé en sera publié dans un quotidien d'information financière. Cette autorisation permettra à votre Conseil de se porter acquéreur de titres à un cours ne pouvant excéder 48 € et de les recéder éventuellement sur le marché à un cours ne pouvant être inférieur à 28 €.

## Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L 233 - 13 du Code de commerce et en fonction des informations reçues à ce jour, nous vous communiquons ci-après l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du vingtième des droits de vote à la clôture de l'exercice :

	+ de 1/20	+ de 1/10	+ de 1/5	+ de 1/3	+ de 1/2	+ des 2/3
<u>à fin 2005</u>						
Daniel LUCIANI						X
AAZ Finances SA	X					
<u>rappel à fin 2004</u>						
Daniel LUCIANI						X
AAZ Finances SA	X					

Dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions adopté par votre assemblée du 27 avril 2005 (troisième résolution), la société détient, à ce jour, 46 740 actions soit 4,92 % du capital à un cours moyen de 25,17 €.

Nous n'avons été informé d'aucun mouvement important ayant affecté le capital de votre société au cours de l'exercice écoulé ou lors des premiers mois de 2006.

## Participation des salariés au capital

Au 31 décembre dernier, deux salariés de la société détenaient individuellement 220 actions IDSUD. Il n'a pas été mis en place de structures de détention collective d'actions de la société par ces salariés ; de même, ceux-ci ne détiennent aucune action frappée d'incessibilité répondant aux cas visés par l'article L 225 - 102 du Code de commerce.

Votre Conseil n'a pas encore fixé les modalités et les conditions d'attribution d'actions gratuite que vous avez bien voulu lui autoriser lors de la dix-septième résolution de l'Assemblée Générale du 27 avril 2005. Conformément aux textes en vigueur, aucune provision n'a été comptabilisée pour cette attribution. Au 31 décembre, l'engagement de la société pour cette opération serait de 503 K€ pour la distribution des 20 000 actions.

## Organisation du Conseil

### 1) Composition du Conseil

Lors de sa séance du 20 octobre 2005, votre Conseil a pris la décision de réunir les fonctions de Président et de Directeur Général et mis un terme au mandat de Monsieur Serge HINCKER, occupant cette fonction depuis 2001. Le Conseil a nommé Monsieur Jérémie LUCIANI Président-Directeur Général de la société.

Ce rapprochement permet une plus grande réactivité et une meilleure adéquation de l'élaboration et du contrôle de la stratégie permettant la mise en œuvre des actions à long terme.

Par ailleurs, ce mode de rapprochement d'entreprise s'inscrit dans la continuité d'une culture familiale qui accompagne, depuis ses origines les succès de notre Groupe. La stabilité de ce modèle apporte la meilleure garantie de développement dans la durée.

Par décision du 12 mai 2006, l'Assemblée Générale a mis un terme au mandat d'administrateur de Monsieur Serge HINCKER.

## 2) Rémunération et avantages en nature

En application de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que le montant brut versé par la société en 2005 s'élève à :

- Monsieur Jérémie LUCIANI, Président du Conseil d'Administration :	100 000 €
- Monsieur Serge HINCKER Directeur Général-Administrateur :	140 428 €

## 3) Engagements financiers en matière de retraite

Messieurs Jérémie LUCIANI et Serge HINCKER bénéficient d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies.

## 4) Rémunération des Administrateurs

Le montant annuel des jetons de présence alloués aux administrateurs est fixé à 28 000 €, conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 24 avril 2004. Les modalités de répartition au titre de 2004, décidées par le Conseil d'Administration, sont les suivantes :

- Monsieur Daniel LUCIANI Président d'Honneur-Administrateur	8 381 €
- Monsieur Jérémie LUCIANI, Président du Conseil d'Administration	4 190,50 €
- Madame Marie-Thérèse LUCIANI Administrateur	4 190,50 €
- Monsieur Jean-Claude BRUNIE Administrateur indépendant	2 857 €
- Monsieur Serge HINCKER Directeur Général-Administrateur	4 190,50 €
- Monsieur Jean-Pierre GALLO Administrateur indépendant	4 190,50 €

Monsieur Jean-Pierre GALLO a perçu, au titre d'une convention autorisée par votre Conseil, la somme résiduelle de 20 160 €, soldant le crédit de 44 160 € ouvert en compte courant et comptabilisée sur l'exercice 2004.

## 5) Représentant permanent

La société IDSUD a un poste d'administrateur respectivement dans la société d'économie mixte LA FRANÇAISE DES JEUX et dans la société PROMEPLA. Depuis le 20 octobre 2005, votre représentant permanent aux conseils de ces sociétés est Monsieur Jérémie LUCIANI, Président Directeur Général.

## Convention réglementée

Une nouvelle convention concernant l'un de vos administrateurs est soumise aujourd'hui à votre ratification.

Cette convention, autorisée par le Conseil d'Administration du 05 avril 2006, est conclue entre votre société et Monsieur Jean-Pierre GALLO, administrateur indépendant. Elle concerne l'allocation d'une rémunération exceptionnelle d'un montant annuel de 15 000 €, pour une mission biennale de détection, d'identification, et de prévention des risques en effectuant une veille permanente dans les domaines d'activités normales de la société.

## Perspectives 2006

Malgré les contraintes économiques, les résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2006 marquent une progression satisfaisante.

Cependant, il faudra attendre les prochains mois pour voir se confirmer la tendance d'un marché qui semble se redresser très modérément.

Dans un environnement en complète mutation, la société reste confiante dans ses capacités d'accompagner le développement durable.

Nous vous remercions par avance de la confiance que vous voudrez bien nous manifester par le vote des résolutions que nous soumettrons à votre approbation après audition des rapports de nos Commissaires aux Comptes, à qui nous passons maintenant la parole pour venir compléter par leurs explications les informations que nous avons ainsi eu l'honneur de vous présenter.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

(en milliers d'euros)	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Situation financière en fin d'année</b>					
Capital social :	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions :	950 400	950 400	950 400	950 400	950 400
<b>Résultat global des opérations</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes retraité (*) :	4 590	4 452	2 877	3 525	5 545
Bénéfice avant impôt, amortissements, provisions :	1 487	1 943	941	1 112	3 603
Impôt sur les sociétés :	48	133	2	445	957
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	1 195	645	156	822	2 207
Montant des bénéfices distribués :	1 141	190	190	285	950
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
(en euros)					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions :	1,41	1,90	0,99	0,70	2,78
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	1,26	0,68	0,16	0,86	2,32
Dividende versé à chaque action :	1,20	0,20	0,20	0,30	1,00
Avoir fiscal :	0,60	0,10	0,10	*	*
* selon abattements en vigueur					
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés au 31 décembre :	23	15	15	15	14
Montant de la masse salariale :	1 000	884	611	632	660
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, ...) :	444	374	300	311	320

(\*) Le chiffre d'affaires retraité correspond au chiffre d'affaires HT auquel il est ajouté les autres produits d'exploitation et les produits financiers et auquel il est déduit les reprises de provision à caractère financier.



Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société ;
- de l'étendue des pouvoirs du directeur général.

## I – Préparation et organisation du Conseil d'Administration

### 1 - Composition du Conseil

Votre Conseil d'Administration est composé de six membres en 2005. La liste des administrateurs de la société incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est la suivante :

- \* Monsieur Daniel LUCIANI, Président d'Honneur et Administrateur ;
  - \* Madame Thérèse LUCIANI, Administrateur ;
  - \* Monsieur Christophe BRUNIE, Administrateur ;
  - \* Monsieur Jean-Pierre GALLO, Administrateur ;
  - \* Monsieur Serge HINCKER, Administrateur, et jusqu'au 20 Octobre 2005 Directeur Général d'Idsud SA et représentant de la société aux Conseils d'Administration de la société La Française Des Jeux et de la société Promepla, co-gérant de la SARL IDSUD Voyages ;
  - \* Monsieur Jérémie LUCIANI, Administrateur et depuis le 20 octobre 2005, Président Directeur Général d'IDSUD SA et représentant permanent de la société IDSUD aux Conseils d'Administration de la société La Française Des Jeux et de la société Promepla.
- Messieurs BRUNIE et GALLO sont des administrateurs indépendants.

### 2 - Fonctionnement du Conseil

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil s'est réuni quatre fois au siège social. Le taux de présence effectif des administrateurs est de 100 % pour l'exercice écoulé.

Les administrateurs ont été convoqués principalement par lettre simple entre 5 jours et 15 jours avant la date des Conseils. Conformément à l'article L.225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions des conseils qui arrêtent les comptes annuels et les comptes semestriels. Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués en temps utile, généralement en même temps que la convocation.

Le Conseil d'Administration définit la stratégie de la société. Il fixe le programme annuel d'actions prioritaires à réaliser par la Direction Générale et contrôle son application.

Lors de chaque Conseil, la direction générale fait un point sur la marche de l'entreprise. Dans ce contexte sont notamment détaillés les évolutions des activités des différents départements de l'entreprise, les résultats financiers et les nouvelles opérations de capital investissement.

## 3 - Décisions adoptées et procès-verbaux des réunions

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration a notamment pris les décisions suivantes :

- \* nomination d'un Président-Directeur Général
- \* mise d'un terme au mandat de Directeur Général

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués dans les meilleurs délais à chaque administrateur.

## II – Procédures de contrôle interne

Votre société a mis au point des procédures de contrôle interne, en vue d'assurer une gestion financière plus rigoureuse et la maîtrise des risques. En particulier elle s'attache à élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

### 1 – Organisation générale

Le dispositif de contrôle interne a pour but de favoriser l'efficacité du groupe par un système d'organisation et la mise en place de contrôles pour une maîtrise raisonnée des risques encourus.

Son rôle est de donner par ses objectifs une assurance raisonnable du bon fonctionnement du groupe et de l'application correcte des orientations données par la direction.

Sont mises en places :

- des normes et procédures appliquées et intégrées dans le fonctionnement de la société s'appuyant sur des principes et des méthodes,
- une fonction de vérification de la réalité de ces procédures et de leur efficacité.

Le contrôle interne est ainsi présent en permanence dans la vie de la société et appliqué par l'ensemble du personnel en relation avec les fonctions que chacun assume.

Le contrôle interne du groupe a pour objet de :

- \* vérifier que les opérations réalisées par la société sont conformes à la politique définie par la Direction Générale et le Conseil d'Administration
- \* vérifier que les limites fixées en matière de risques sont respectées
- \* vérifier la conformité des opérations :
  - . aux procédures internes
  - . aux dispositions législatives et réglementaires
  - . aux normes et usages professionnels
  - . à la déontologie, notamment en matière de blanchiment des capitaux
- \* assurer la sécurité des personnes
- \* assurer la sécurité des systèmes d'informations et informatiques
- \* veiller à la qualité de l'information comptable et financière.

La mise en place, le renforcement et le suivi du système de contrôle interne sont confiés au Secrétaire Général de la société.

### 2 – Mise en œuvre

Des contrôles sont effectués de façon régulière et inopinée :

- quotidiennement pour la surveillance du portefeuille titres de la société, la situation de trésorerie et les caisses du change manuel ;
- mensuellement pour la vérification du dossier blanchiment de capitaux ;
- de quatre à six fois par an pour une vérification des existants physiques (inventaire des stocks).

Le comité de pilotage du département capital investissement se réunit au minimum une fois tous les deux mois pour le suivi des dossiers existants. Toutes les décisions importantes font l'objet d'un compte rendu.

Le document unique rendu obligatoire par la loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 sur l'évaluation des risques professionnels en entreprises est mis à jour régulièrement.

L'élaboration de l'information comptable est réalisée par le responsable du département Comptabilité ; le contrôle et l'élaboration de l'information financière des actionnaires sont réalisés par le Président-Directeur Général et le Secrétaire Général.

### 3 – Evolution du contrôle interne

Le développement du contrôle interne reste parmi les objectifs fixés par le Conseil d'Administration. Une nouvelle cartographie complète des risques est en cours d'élaboration ainsi que son évaluation.

### III – Pouvoirs du Directeur Général

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs de Monsieur Serge HINCKER Directeur Général de la société jusqu'au 20 octobre 2005.

Fait à Marseille, le 10 avril 2006

Jérémie LUCIANI

Président du Conseil d'Administration

Communiqué émis en vue de la proposition de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions propres soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2006

### Synthèse des principales caractéristiques de l'opération : programme de rachat de titres

<b>Emetteur :</b> IDSUD cotée au fixing sur Eurolist compartiment C
<b>code ISIN :</b> FR0000062184
<b>Programme de rachat :</b>
. titres concernés : actions ordinaires
. % de rachat maximum de capital autorisé par l'Assemblée Générale : 10 % du capital. Compte-tenu de l'auto-détention, la société ne peut racheter à ce jour plus de 5,08 % du capital social.
. prix d'achat unitaire maximum autorisé : 48 €
. prix de vente minimum autorisé : 28 €
. montant maximum autorisé : 2 318 K€
<b>Objectif :</b>
. l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte AFEL.
<b>Durée du programme :</b> 18 mois, soit le 26 décembre 2007

IDSUD est un prestataire de service de proximité avec comme activités principales le capital-investissement et le change manuel (devises et métaux précieux). La société est cotée au fixing, sur le marché Eurolist compartiment C (code ISIN : FR0000062184).

### 1 Bilan du précédent programme

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 10 mars 2005 au 12 juin 2006	
Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte	4,92 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	aucune
Nombre de titres détenus en portefeuille	46 736
Valeur comptable du portefeuille du 12 juin	1 183 120 €
Valeur de marché du portefeuille	1 731 569 €

	Flux bruts cumulés	
	Achats	Ventes
Nombre de titres	1 872	3 235
Cours moyen de la transaction	34,12 €	32,86 €
Montants	63 875 €	106 301€

La société détient 46 736 actions réparties de la façon suivante : directement 45 000 actions et indirectement 1 736 actions dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Portzamparc, conforme à la charte AFEL.

La répartition des 45 000 titres détenus directement a été approuvée lors de la quatrième résolution de l'assemblée générale du 27 avril 2005 :

- . 30 000 actions à l'attribution gratuite au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux ou au profit des mandataires sociaux ;
- . 15 000 actions à la conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

### 2 Objectifs du programme de rachat d'actions

Dans le cadre du présent programme de rachat d'actions, la société entend se doter de la possibilité d'intervenir sur le marché de son titre dans l'intérêt de ses actionnaires, pour l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte AFEL.

La société n'a pas l'intention de procéder à une réduction de capital, celle-ci nécessitant en tout état de cause la réunion d'une Assemblée Générale Extraordinaire dont la convocation n'est pas envisageable à ce jour.

### 3 Modalités

#### a) part maximale du capital à acquérir et montant maximal des fonds consacrés à l'opération

L'autorisation soumise au vote de l'Assemblée permettrait à la société de procéder au rachat de 10 % de ses propres actions. Le nombre total d'actions s'élevant à 950 400 actions, le programme porterait sur un maximum de 95 040 actions. Sur la base du prix maximal autorisé 48 €, la réalisation intégrale du programme représenterait un investissement théorique maximum de 4,56 M€. Compte tenu de l'auto détention, la société ne peut racheter à ce jour plus de 48 304 actions soit 5,08 % du capital social, représentant un montant maximum de 2,32 M€. La société s'engage à rester en permanence en dessous du seuil légal de détention directe et indirecte de 10 % du capital social.

Le montant des réserves libres (autre que la réserve légale) au 31 décembre 2005 dans les comptes sociaux s'élève à 6,5 M€. Ce total est supérieur au montant maximum du programme.

La société s'engage à maintenir un flottant qui respecte les seuils définis par Euronext, soit 10 %.

#### b) fourchette d'intervention

Prix maximal de rachat : 48 € ;  
Prix minimal de revente : 28 €.

#### c) durée

L'autorisation donnée sera valable jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle tenue en l'an 2007. Toutefois, elle ne peut pas excéder dix-huit mois soit jusqu'au 26 décembre 2007.

## Rapport général

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Mixte du 27 Avril 2005, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société IDSUD, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II - Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1<sup>er</sup> alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, nous estimons que nos appréciations portant soit sur l'application des principes comptables suivis, soit sur les estimations comptables pratiquées, soit sur la présentation d'ensemble des comptes, n'appellent pas de justifications particulières.

### III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également, conformément aux normes professionnelles applicables en France, procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait le 26 Mai 2006

Les Commissaires aux Comptes

Jacques VAYSSE-VIC

Marcel VIRZI-LACCANIA

## Rapport spécial

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 Mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L.225-40 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 Mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### 1 - Convention de rémunération du compte d'intéressé de Monsieur Daniel LUCIANI, administrateur

Les sommes laissées sur son compte courant d'intéressé, dont le solde au 31 décembre 2005 s'élevait à 9 879,17 €, ont été rémunérées au taux annuel maximal déductible, selon décision du Conseil d'Administration lors de sa séance du 21 décembre 1994, soit 4,21 %.

Ces intérêts ont représenté en 2005 une charge pour la société de 866,58 €.

### 2 - Convention générale de mise à disposition et d'utilisation de moyens conclue le 7 Avril 1997 avec la SARL IDSUD VOYAGES, selon autorisation du Conseil d'Administration en date du 4 Avril 1997 et ratification par l'Assemblée Générale du 26 Mai 1997

Cette convention générale dont le Conseil nous a informé concerne les opérations suivantes :

- . IDSUD a facturé à IDSUD VOYAGES : 9 162,24 € au titre de la mise à disposition d'un emplacement au rez-de-chaussée de son immeuble.

- . IDSUD a facturé à IDSUD VOYAGES : 4 581,00 € au titre de charges liées à cet emplacement.

- . IDSUD a facturé à IDSUD VOYAGES des frais d'exploitation pour un montant de : 11 712,58 €.

- . IDSUD a facturé à IDSUD VOYAGES : 36 703,50 € au titre de commissions de gestion.

- . IDSUD VOYAGES a facturé à IDSUD : 179,23 € au titre d'intérêts sur avance en compte courant.

### 3. Convention afférente à la mise en place d'un contrat de retraite complémentaire par capitalisation

Cette convention, autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 juin 2004, porte sur la conclusion d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies au profit des cadres dirigeants. Cette convention ayant généré une charge de 31 219,00 € sur l'exercice concernait au 31 décembre 2005 les personnes suivantes : Messieurs Jérémie LUCIANI et Serge HINCKER.

### 4. Convention afférente au contrat de travail de Monsieur Jérémie LUCIANI

Cette convention, autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 20 décembre 2004, porte sur la réactivation du contrat de travail de Monsieur Jérémie LUCIANI, Président du Conseil d'Administration, en qualité de Directeur des Systèmes d'Information et de la Logistique, à compter du 01 janvier 2005.

La rémunération perçue par Monsieur Jérémie LUCIANI au cours de l'exercice 2005 au titre dudit contrat de travail s'est élevée à la somme brute de 70 000,06 €, conformément à la décision prise par votre Conseil d'Administration dans le cadre de sa séance du 20 décembre 2004.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait le 26 Mai 2006

Les Commissaires aux Comptes

Jacques VAYSSE-VIC

Marcel VIRZI-LACCANIA

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.**

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2005.

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président,
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait le 26 Mai 2006

Les Commissaires aux Comptes

Jacques VAYSSE-VIC

Marcel VIRZI-LACCANIA

### Première résolution

L'Assemblée Générale, lectures faites du rapport du Conseil d'Administration, du rapport du Président, du rapport général, du rapport sur le rapport du Président et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2005, approuve les termes des dits rapports ainsi que les opérations qui y sont décrites.

Elle approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de l'exercice 2005 traduisant ces opérations.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion au cours de l'année 2005.

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, constatant que le bénéfice distribuable au 31 décembre 2005 s'élève à 2 602 438,11 €, soit :

• Report à nouveau	398 055,35
• Résultat de l'exercice 2005	<u>2 204 382,76</u>
total disponible	2 602 438,11

décide de l'affecter comme suit :

• à la distribution, à compter du 30 juin 2006, d'un dividende de 1,00 € par action (*)	950 400,00
(qui ouvre droit, au profit des personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant conformément aux nouvelles dispositions en vigueur au 1er janvier 2005)	
• au report à nouveau, le surplus, soit	<u>1 652 038,11</u>
ensemble	2 602 438,11

(\*) toutefois les actions propres détenues par la société au jour de la mise en distribution ne pouvant ouvrir droit au dividende, les sommes correspondantes seront maintenues au compte de report à nouveau.

L'Assemblée Générale prend acte du rappel, effectué à son intention, relatif aux dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercices	2002	2003	2004
Nombre d'actions	950 400	950 400	950 400
Dividende par action (€)	0,20	0,20	0,30
Avoir fiscal (€)	0,10	0,10	(*)
Revenu global (€)	0,30	0,30	0,30

(\*) soumis à abattement de 50 %

### Troisième résolution

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à se porter acquéreur, en Bourse ou hors Bourse, d'actions de la société, dans une proportion maximale de 10 % du capital, représentant un investissement théorique maximum de 4,56 M€, en vue d'assurer l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte AFEL. Le prix maximum autorisé pour l'acquisition des titres est fixé à 48 € ; le prix minimum de leur éventuelle cession sur le marché à 20 €. Cette autorisation est valable jusqu'à l'Assemblée Générale ayant statué sur les comptes de l'exercice 2006.

### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale autorise, après demande et discussion avec les actionnaires présents, le Conseil d'Administration à modifier le seuil initial du prix minimum de cession prévu à 20 €. Le prix minimum de cession est porté à 28 €. Cette autorisation est valable jusqu'à l'Assemblée Générale ayant statué sur les comptes de l'exercice 2006.

### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale approuve la mission biennale allouée, ainsi que la rémunération attribuée à Monsieur Jean-Pierre GALLO, administrateur indépendant d'un montant annuel de 15 000 €, par le Conseil d'Administration du 5 avril 2006.

Les comptes de la société sont présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France. Ils ont été établis dans le respect des principes comptables et conformément aux principes de base suivants :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des modes d'évaluation d'un exercice sur l'autre (méthodes des coûts historiques),
- indépendance des exercices.

La première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06 n'a pas entraîné un impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Une annexe complète et commente les informations fournies dans le bilan et le compte de résultat.

Ces comptes annuels sont présentés en milliers d'euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute de ces éléments correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise (prix d'achat, majoré des frais accessoires de mise en service, à l'exclusion de tous frais d'acquisition ou frais financiers).

Les biens correspondants n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation. Le fonds commercial correspond aux sommes déboursées par la société pour acquérir la maîtrise des guichets de son siège ouverts au public (pour la moitié de leur superficie), soit 171 085 € (1 122 250 F) en 1979. Les amortissements pour dépréciation ont été, sauf exception signalée, calculés selon le mode linéaire sur la base de la durée de vie probable normale de ces immobilisations.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

+ logiciels informatiques	1 à 3 ans
+ locaux d'exploitation	20 à 30 ans
+ agencements des locaux (selon la nature des travaux)	5 à 20 ans
+ véhicules	4 à 5 ans
+ matériel de bureau	5 à 10 ans
+ - d° - informatique (dégressif)	3 à 4 ans
+ mobilier de bureau	10 ans

### Enregistrement des opérations en devises, or et autres monnaies métalliques

Les avoirs (globalement 538 907 €) libellés en devises étrangères (hors zone Euro), ainsi que les monnaies métalliques propriété de l'établissement, ont été enregistrés pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours officiels du 31 décembre 2005. Les différences entre les montants résultant de l'évaluation des comptes de position de change et les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change ont été portées au compte de résultat.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises ont été enregistrés en euros au cours du jour des opérations correspondantes.

### Créances et dettes

Elles sont reprises dans les comptes de la société pour leur valeur nominale. Il a été constitué une provision pour dépréciation de 14 080 €. Leur échelonnement dans le temps est indiqué à la note n° 5 a). Le coût probable des congés acquis par le personnel à la date du 31 décembre 2005, estimé globalement à 83 443 € (salaires et charges sur salaires), apparaît au passif du bilan à la ligne "autres passifs -

personnel et organismes sociaux". Sur option de l'entreprise pour le régime institué à l'article 39 1° bis alinéa 2 du C.G.I., la fraction de ce montant correspondant aux congés acquis depuis le 1er juin 2005, soit 47 099 €, n'a pas été déduite du résultat fiscal.

### Portefeuilles titres (titres de placement, de participation, ou d'activité de portefeuille)

Les titres de placement sont ceux que l'établissement achète ou vend sur le marché avec l'intention de réaliser une plus-value ou de rentabiliser son placement à brève échéance. Ils sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais exclus. Les éventuelles plus-values latentes à la clôture de l'exercice ne sont pas enregistrées ; les moins-values, différence entre leur prix d'acquisition et leur dernier cours sur le marché, font l'objet d'une provision. Une reprise de provision nette des dotations de 475 098 € a été constatée au titre de 2005. Les intérêts courus des titres de placement à la clôture de l'exercice sont comptabilisés.

Les titres de l'activité de portefeuille sont ceux où la société a investi une partie de ses actifs pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante. Ils sont essentiellement constitués de titres non cotés, et apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques). Les plus ou moins values comptabilisées sont inscrites au compte de résultat à la ligne "produits ou charges financiers - gains ou charges nettes sur cession de valeurs mobilières". Une provision pour dépréciation nette des reprises a été constatée pour un montant de 259 013 € pour l'année 2005.

Les titres de participation, exclusivement constitués de titres non cotés, apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques).

### Charges et produits exceptionnels

Les comptes de charges et produits exceptionnels enregistrent les traductions comptables des opérations et événements qui, tant par leur importance que par leur non répétitivité, ne peuvent être considérés comme constituant le résultat courant de l'entreprise.

Ont principalement ce caractère en 2005 :

- des dotations et des reprises de provisions pour litiges résultant des anciennes activités de la société cédées pour un solde net de -33 K€,
- des coûts de réorganisation non récurrents pour 346 K€,
- la provision au 30 juin 2005 de 502 K€ pour l'attribution éventuelle d'actions gratuites a été reprise au 31 décembre 2005.

### Engagements financiers en matière de retraites

Il n'a pas été contracté d'engagement de ce type au profit de personnes ayant quitté l'entreprise. La quote-part des indemnités de départ à la retraite, calculée conformément aux dispositions de l'article L 122-14-13 alinéa 2 du Code du Travail, acquise au 31 décembre 2005 par les membres du personnel sur la base de leur ancienneté effective à cette même date représente une somme de 52 700 € qui a été provisionnée. La quote-part de la provision afférente à l'exercice 2005 s'élève à 381 €, somme réintégrée fiscalement.

Le contrat de retraite à prestations définies répondant aux conditions de l'article 39 du C.G.I. et destiné aux cadres supérieurs dirigeants, en valeur actualisée, représente un engagement de 31 219 € entièrement provisionné au 31 décembre 2005.



ACTIF	2005			2004
	valeurs brutes	amortissements et provisions	valeurs nettes	valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	292	75	217	212
Immobilisations corporelles	3 863	3 016	847	1 073
Immobilisations financières	11 618	1 601	10 017	7 229
<b>Sous-total actif immobilisé</b>	<b>15 773</b>	<b>4 692</b>	<b>11 081</b>	<b>8 514</b>
Stocks en cours	8		8	5
Clients	24	14	10	12
Autres créances	938		938	282
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 193		5 193	7 058
Actions et autres titres à revenu variable	4 716	77	4 639	2 726
Banques	146		146	625
Caisses	712		712	498
Charges constatées d'avance	28		28	107
<b>Sous-total actif circulant</b>	<b>11 765</b>	<b>91</b>	<b>11 674</b>	<b>11 313</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27 538</b>	<b>4 783</b>	<b>22 755</b>	<b>19 827</b>

PASSIF	2005	2004
Capital	10 000	10 000
Réserves	7 471	6 477
Report à nouveau	398	847
Bénéfice de l'exercice	2 204	822
<b>Sous-total des capitaux propres</b>	<b>20 073</b>	<b>18 146</b>
Provisions pour risques et charges	1 086	707
Dettes envers les établissements de crédit	7	1
Dettes financières diverses	11	130
Autres passifs	1 578	843
- <i>personnel et organismes sociaux</i>	246	196
- <i>Etat</i>	1 025	480
<i>dont impôts sur les sociétés</i>	957	451
- <i>divers</i>	307	167
Comptes de régularisation		
<b>Sous-total hors capitaux propres</b>	<b>2 682</b>	<b>1 681</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 755</b>	<b>19 827</b>

**COMPTES DE RESULTAT COMPARES AUX 31 DECEMBRE**

	2005	2004
<b>+ Produits d'exploitation</b>	<b>1 965</b>	<b>1 807</b>
Change touristique	511	546
Métaux précieux	234	139
Autres produits <i>dont redevances sur les jeux</i>	1 220 1 062	1 122 1 006
<b>- Charges d'exploitation</b>	<b>-2 241</b>	<b>-2 160</b>
Autres achats et charges externes	-759	-669
Impôts, taxes et versements assimilés	-177	-186
Charges du personnel	-980	-943
<i>Salaires et traitements</i>	-660	-632
<i>Charges sociales</i>	-320	-311
Dotations aux amortissements et provisions	-296	-330
Autres charges	-29	-32
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-276</b>	<b>-353</b>
<b>+ Produits financiers</b>	<b>6 851</b>	<b>2 252</b>
Produits de l'activité de portefeuille	2 995	1 519
Intérêts sur portefeuille titres	318	205
Autres intérêts	1	2
Gains sur cessions de valeurs mobilières	2 520	11
Autres produits financiers	2	2
Reprise de provisions	1 015	513
<i>dont sur activités de portefeuilles</i>	486	305
<i>dont sur titres de placement</i>	528	92
<b>- Charges financières</b>	<b>-2 962</b>	<b>-758</b>
Intérêts et charges assimilées	-5	-2
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières	- 2 157	-272
Autres charges financières	-2	-3
Dotations aux amortissements et provisions	-798	-481
<i>dont sur activités de portefeuilles</i>	-722	-443
<i>dont sur titres de placement</i>	-53	-38
<b>Résultat financier</b>	<b>3 889</b>	<b>1 494</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>3 613</b>	<b>1 141</b>
<b>+ Produits exceptionnels</b>	<b>604</b>	<b>1 038</b>
<b>- Charges exceptionnelles</b>	<b>-986</b>	<b>-889</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-382</b>	<b>149</b>
Intéressement	-70	-23
Impôts sur les bénéfices	-957	-445
<b>RESULTAT de l'exercice</b>	<b>2 204</b>	<b>822</b>

Compte-tenu de l'activité à caractère financier de la société, seul le résultat courant avant impôts reflète la capacité bénéficiaire de l'entreprise. Les comptes de produits et charges d'éléments d'actifs financiers sont retraités en produits et charges financiers.

## Note 1 Projet d'affectation du résultat

	Réserve légale	Réserve ordinaire	Report à nouveau	Mise en distribution	TOTAL
Dotation	-	-	1 254	950	2 204
Prélèvement	-	-	-	-	-
<b>ENSEMBLE</b>	-	-	<b>1 254</b>	<b>950</b>	<b>2 204</b>

## Note 2 Actif immobilisé

a) Mouvements de l'actif immobilisé	Valeur brute au 31.12.04	Mouvements de l'exercice		Valeur brute au 31.12.05
		acquisitions ou transferts	cessions nettes	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<i>Fonds commerciaux</i>	171	0	0	171
<i>Concession d'emplacement</i>	22	0	0	22
<i>Logiciels informatiques</i>	85	2	1	86
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>		13		13
<b>Sous-total</b>	<b>278</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>292</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<i>Immeubles d'exploitation</i>	<b>3 186</b>	<b>24</b>	<b>3</b>	<b>3 207</b>
Terrains et constructions	954	0	0	954
Agencements et installations	2 232	24	3	2 253
<i>Matériels</i>	<b>655</b>	<b>35</b>	<b>34</b>	<b>656</b>
Véhicules	56	7	10	53
Matériel de bureau	235	28	24	239
Mobilier de bureau	364	0	0	364
<b>Sous-total</b>	<b>3 841</b>	<b>59</b>	<b>37</b>	<b>3 863</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
<i>Titres immobilisés</i>	<b>8 417</b>	<b>5 729</b>	<b>2 664</b>	<b>11 482</b>
IDSUD Voyages	104	0	0	104
La Française Des Jeux	1 003	0	0	1 003
Activités de portefeuilles	6 124	5 729	2 607	9 246
Actions propres*	1 186	0	57	1 129
<i>Autres immobilisations financières</i>	<b>178</b>	<b>3</b>	<b>45</b>	<b>136</b>
<b>Sous-total</b>	<b>8 595</b>	<b>5 732</b>	<b>2 709</b>	<b>11 618</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 714</b>	<b>5 806</b>	<b>2 747</b>	<b>15 773</b>

\* Les actions propres auto détenues par la société sont inscrites en immobilisations financières à l'actif du bilan, elles n'entrent pas dans le cadre d'une politique d'annulation d'actions.

b) Amortissements et provisions	Montants au 31.12.04	Mouvements de l'exercice		Montants au 31.12.05
		augmentations dotations	diminutions reprises	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<i>Fonds commerciaux</i>	0	0	0	0
<i>Concession d'emplacement</i>	3	0	0	3
<i>Logiciels informatiques</i>	63	10	1	72
<b>Sous-total</b>	<b>66</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>75</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<i>Immeubles d'exploitation</i>	<b>2 290</b>	<b>207</b>	<b>2</b>	<b>2 495</b>
Terrains et constructions	495	40	0	535
Agencements et installations	1795	167	2	1960
<i>Matériels</i>	<b>478</b>	<b>73</b>	<b>0</b>	<b>521</b>
Véhicules	35	9	7	37
Matériel de bureau	164	40	23	181
Mobilier de bureau	279	24	0	303
<b>Sous-total</b>	<b>2 768</b>	<b>280</b>	<b>32</b>	<b>3 016</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
<i>Titres immobilisés</i>	<b>1 311</b>	<b>722</b>	<b>464</b>	<b>1 569</b>
IDSUD Voyages	0	0	0	0
La Française Des Jeux	0	0	0	0
Activités de portefeuilles	1311	722	464	1569
Actions propres	0	0	0	0
<i>Autres immobilisations financières</i>	<b>54</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>32</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 365</b>	<b>722</b>	<b>486</b>	<b>1 601</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 199</b>	<b>1 012</b>	<b>519</b>	<b>4 692</b>

## Note 3 Portefeuille-titres au 31 décembre 2005

## a) Ventilation des titres de l'activité de portefeuilles

	valeur d'acquisition	intérêts courus	+ ou - valeurs provisionnées	valeur comptable
Obligations convertibles	1 358	26	-225	1 159
Actions	6 601		-1 075	5 526
OPCVM	1 261		-269	992
<b>TOTAL</b>	<b>9 220</b>	<b>26</b>	<b>-1 569</b>	<b>7 677</b>

## b) Ventilation des titres de placement

	valeur d'acquisition	intérêts courus	valeur du marché	+ ou - valeurs latentes provisionnées	valeur comptable
Obligations et autres titres à revenu variable	5 099	94	5 210	17	5 193
<i>obligations</i>	393	9	419	17	402
<i>certificats de dépôts</i>	4 706	85	4 791		4 791
Actions et autres titres à revenu variable	4 716		5 076	361	4 663
<i>actions</i>	1 845		2 065	220	1 792
<i>opcvm</i>	2 823		2 948	125	2 823
<i>actions propres liquidités</i>	48		63	16	48
<b>TOTAL</b>	<b>9 815</b>	<b>94</b>	<b>10 286</b>	<b>378</b>	<b>9 856</b>

## c) Titres cotés et non cotés

	Cotés	Non cotés	ENSEMBLE
Titres de placement			
Obligations et autres titres à revenu fixe	402	4 791	5 193
Actions et autres titres à revenu variable	4 716		4 716
Titres immobilisés			
IDSUD Voyages		104	104
La Française Des Jeux		1 003	1 003
Activités de portefeuilles	3 196	6 050	9 246
Actions propres	1 129		1 129
<b>TOTAL</b>	<b>9 443</b>	<b>11 948</b>	<b>21 391</b>

## d) Filiale :

IDSUD Voyages :  
SARL au capital de 50 000 €  
capitaux propres : 124 582 €

3, place du Général de Gaulle 13001 MARSEILLE  
détenue à 97 %  
résultat au 31.12.05 : 30 236 €

**Note 4 Fonds propres, réserves et provisions**

<b>a) Capital social (au 31.12.05)</b>	
Montant :	10 000 K€
Nombre d'actions ordinaires :	950 400
Toutes les actions, sauf celles détenues par la société elle-même, ont un droit égal dans la répartition des bénéfices.	
Les statuts accordent un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis cinq ans au moins.	
Nombre d'actions à droit de vote double :	350 397
<b>b) Obligations convertibles et titres similaires :</b>	
	néant
<b>c) Le capital est entièrement libéré.</b>	
<b>d) Actions de la société détenues par elle-même, directement ou indirectement.</b>	
Actions détenues au 31 décembre 2005 :	46 740
Actions achetées pendant l'exercice :	1 748
Actions vendues pendant l'exercice :	2 929

<b>e) Ventilation des réserves (avant affectation du résultat)</b>	
réserve légale :	1 000
réserve ordinaire :	6 741
<b>ENSEMBLE</b>	<b>7 741</b>

**f) Ecart de réévaluation**  
Les immobilisations n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

<b>g) Provisions pour risques et charges</b>	
. pour litiges	1 009
. pour retraite	64
. pour impôts	0
. pour autres charges	13
<b>ENSEMBLE</b>	<b>1 086</b>

**Note 5 Echéanciers**

a) Créances, dettes et engagements au 31.12.2005	A 1 an au plus	A plus d'un an	ENSEMBLE
<b>ACTIF</b>			
Autres immobilisations financières (sauf titres immobilisés)	7	128	135
Créances sur la clientèle	24		24
Personnel et organismes sociaux	10		10
Etat	475		475
Groupe et associés	272		272
Débiteurs divers	180		180
Charges constatés d'avance	28		28
<b>TOTAL</b>	<b>996</b>	<b>128</b>	<b>1 124</b>
<b>PASSIF</b>			
Dettes envers les établissements de crédit	6		6
Dettes envers les associés	11		11
Personnel et organismes sociaux	246		246
Etat	1 026		1 026
Fournisseurs	217		217
Autres passifs	90		90
<b>TOTAL</b>	<b>1 596</b>	<b>-</b>	<b>1 596</b>
dont dette à moins de trois mois à l'égard de IDSUD Voyages :	néant		
dont se rapportant à des entreprises liées :	néant		

**b) Intérêts courus ou échus au 31.12.05**

	Intérêts courus à recevoir	Intérêts échus à payer
sur activités de portefeuilles	27	
sur créances ou dettes sur la clientèle		1
sur obligations et autres titres à revenu fixe	93	
<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>1</b>

## Note 6 Tableau des flux de trésorerie

	2005	2004
<b>a) Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat net	2 204	822
Dotations aux amortissements	290	294
Provisions pour risques et charges	475	553
Provisions sur titres immobilisés	722	251
Reprise de provisions pour charges	-96	-989
Marge brute d'autofinancement	3 595	931
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	39	557
<b>TOTAL</b>	<b>3 634</b>	<b>1 488</b>
<b>b) Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations	-74	-63
Acquisitions de titres d'activité de portefeuilles	- 6733	-17
Acquisitions d'actions propres		-164
Acquisitions d'autres immobilisations financières	-2	-63
Cession d'immobilisations	4	51
Cession de titres d'activité de portefeuilles	3 124	29
Remboursement de prêts et cautionnements	102	1 200
<b>TOTAL</b>	<b>-3 579</b>	<b>973</b>
<b>c) Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Dividende versé aux actionnaires	-270	-182
Taxe s/RSPVLT	-7	
<b>TOTAL</b>	<b>-277</b>	<b>-182</b>
<b>ENSEMBLE FLUX DE TRÉSORERIE (a+b+c)</b>	<b>-222</b>	<b>2 279</b>
<b>d) Variation de Trésorerie</b>		
Trésorerie d'ouverture d'exercice	-10 906	-8 627
Trésorerie de clôture d'exercice	10 684	10 906
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>-222</b>	<b>2 279</b>

Note 7 Soldes intermédiaires de Gestion

	2005	%	2004	%
+ Production de l'exercice	1 902	34,30	1 781	50,52
+ Autres produits de gestion	6	0,11	5	0,14
+ Produits financiers	3 637	65,59	1 739	49,33
<b>Chiffre d'affaires retraité</b>	<b>5 545</b>	<b>100,00</b>	<b>3 525</b>	<b>100,00</b>
- Autres achats et charges externes	-759	13,69	-669	18,98
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>4 786</b>	<b>86,31</b>	<b>2 856</b>	<b>81,02</b>
- Impôts et taxes	-177	3,19	-186	5,28
- Charges du personnel	-980	17,67	-943	26,75
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>3 629</b>	<b>65,45</b>	<b>1 727</b>	<b>48,99</b>
+ Reprises et transferts de charges	57	1,03	21	0,60
- Dotations aux amortissements et provisions	-296	5,34	-330	9,36
- Autres charges	-29	0,52	-31	0,88
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 361</b>	<b>60,61</b>	<b>1 387</b>	<b>39,35</b>
+ Autres produits financiers	3 214	57,96	512	14,55
- Charges financières	-2 962	53,42	-758	21,50
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>3 613</b>	<b>65,16</b>	<b>1 142</b>	<b>32,40</b>
+ Produits exceptionnels	604	10,89	1 038	29,45
- Charges exceptionnelles	-986	17,78	-889	25,22
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-382</b>	<b>6,89</b>	<b>149</b>	<b>4,23</b>
- Impôts sur les bénéfices et intéressement	-1 027	18,50	-469	13,28
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 204</b>	<b>39,77</b>	<b>822</b>	<b>23,35</b>

Note 8 Personnel et organes sociaux

a) Effectif moyen en activité au cours de l'exercice

	Hommes	Femmes	ENSEMBLE
Employés	3	4	7
Cadres et assimilés	3	2	5
Dirigeants	2		2
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>14</b>

b) Organes sociaux : rémunération et engagements en leur faveur

	Rémunérations	Avances et crédits accordés durant l'exercice	Engagement pris au titre d'une garantie ou retraite
Conseil d'Administration	28	néant	néant
Direction Générale	240	néant	néant
Anciens Administrateurs ou membres de la Direction Générale (engagements en matière de retraite seulement)	-	-	31



Selon l'article L 233 –19 II 2° du Code de commerce, une filiale peut-être laissée en dehors de la consolidation lorsqu'elle ne représente qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif de régularité, de sincérité et de fidélité d'image des comptes consolidés.

Selon la réponse ministérielle du 24 août 1998 (J.O.A.N., 24 août 1998, p.4717), ces dispositions peuvent avoir pour effet, dans l'hypothèse de la détention exclusive de filiales ou participations d'un intérêt négligeable, de dispenser la société de consolider.

En vertu de ces dispositions, notre société n'a pas établi de comptes consolidés au 31 décembre 2005.

Toutefois, soucieux d'une information optimale de nos actionnaires, nous avons préféré reproduire ici le rapport de gestion et les comptes intégraux de notre filiale.

## Rapport de gestion

### *. Le marché et la conjoncture*

Depuis les attentats de 2001, le secteur d'activité des agences de voyages est resté très sensible aux grands événements géopolitiques et aux catastrophes naturelles. Après trois années de repli du volume d'activité, la tendance du marché s'est légèrement inversée en 2004. En 2005, les menaces sanitaires largement médiatisées ont à nouveau pesé sur la profession et plus particulièrement sur les petites structures indépendantes. En outre, la suppression de la commission aérienne à partir du 1er avril a obligé les agences à modifier leurs comportements économiques et culturels.

### *. Nos grands axes de développement*

Depuis 1997, les objectifs de conquête de parts de marchés ont été remplis et IDSUD Voyages a su développer un portefeuille appréciable. Les synergies engagées avec le service Change manuel ont permis d'élargir son champ d'action et notre image de prestataire de services offrant une gamme de produits complémentaires. Notre chiffre d'affaires a régulièrement progressé en même temps que nous avons amélioré notre rentabilité structurelle.

### *. Notre activité en 2005*

Nos objectifs ont été clairement définis et parfaitement remplis par l'ensemble de nos collaborateurs. La priorité a été donnée à la qualité du service et à la fidélisation de nos clients. Nous avons cherché à renforcer notre image de marque, mettant à profit nos liens avec le réseau TOURCOM.

De ce fait, la facturation séparée des commissions n'a eu que peu de conséquences sur les résultats de notre activité billetterie. Nous pouvons nous en réjouir tout en restant attentifs aux mécanismes de regroupement des grandes marques et à la progression plus inquiétante des agences de voyages sur Internet.

La conjonction de deux facteurs marquants explique le retrait des résultats qui vous sont communiqués ci-dessous :

- IDSUD s'est vu pénaliser par les travaux d'urbanisme de la Ville de Marseille, ce qui a eu pour effet de réduire les possibilités de contact avec une clientèle spontanée.

- Nous n'avons pas pu suivre les exigences financières d'un client qui représentait une composante importante de notre chiffre d'affaires, mais une moindre rentabilité.

De sorte que la société accuse un tassement de son chiffre d'affaires à 3 517 K€ en 2005 contre 4 389 K€ en 2004 et les produits d'exploitation varient dans le même sens : 295 K€ en 2005 contre 323 K€ en 2004.

Le bénéfice social de l'exercice enregistre une baisse de 9 % passant à 30 236 € en 2005 contre 33 033 € en 2004.

Les éléments essentiels de ce résultat sont les suivants :

- a) les commissions passent de 316 K€ en 2004 à 287 K€ en 2005
- b) les charges d'exploitation sont passées de 278 K€ en 2004 à 256 K€ en 2005
- c) le résultat financier passe de 1 375 € en 2004 à 1 067 € en 2005
- d) le résultat exceptionnel est de 7 345 € en 2005 contre 1 290 € en 2004.

Par ailleurs, pour l'année 2005 et conformément aux dispositions de l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales, nous vous rendons compte de l'exécution de la convention générale de mise à disposition et d'utilisation de moyens conclue le 7 avril 1997 entre votre société et IDSUD, convention approuvée lors de votre assemblée du 13 mars 1997 :

- . au titre de la mise à disposition d'un emplacement au rez-de-chaussée de son immeuble, IDSUD a facturé à IDSUD Voyages 9 162 €,
- . au titre des charges liées à ce local, IDSUD a facturé à IDSUD Voyages 4 581 €,
- . au titre des frais d'exploitation, IDSUD a facturé à IDSUD Voyages 11 713 €,
- . au titre de sa commission de gestion, IDSUD a facturé à IDSUD Voyages 36 704 €
- . au titre de la rémunération des sommes déposées dans ses livres, IDSUD a réglé à IDSUD Voyages un solde net de 179 €.

### *. Perspectives*

Malgré une année difficile, IDSUD Voyages a pleinement maîtrisé les objectifs qui lui étaient assignés et peut avoir de légitimes raisons d'être confiant en sa capacité de progresser.

Pour l'année 2006, dans un contexte où les perspectives économiques s'avèrent peu favorables, les objectifs et les actions à court et moyen terme relèvent d'un comportement volontariste et ambitieux : construire et pérenniser la société.

## BILANS COMPARES au 31 Décembre (en euros)

ACTIF	2005			2004
	Brut	Amortissements / Provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles				
installations agencement divers	1 428	1 428		36
matériels de bureau et informatique	6 796	2 596	4 200	1 510
matériels de transport	12 500	4 729	7 771	10 271
Immobilisations financières	122	0	122	122
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>20 846</b>	<b>8 753</b>	<b>12 093</b>	<b>11 939</b>
Clients	244 464	14 426	230 038	264 755
Personnel	1 050		1 050	0
Etat	15 206		15 206	19 351
Valeurs mobilières	130 863		130 863	34 270
Banques	94 917		94 917	95 959
Autres	27 392		27 392	24 043
<i>Sous-total</i>	<i>513 892</i>	<i>14 426</i>	<i>499 466</i>	<i>438 378</i>
Charges constatées d'avance	1 965		1 965	880
<b>Total actif circulant</b>	<b>515 857</b>	<b>14 426</b>	<b>501 431</b>	<b>439 258</b>
<b>TOTAL</b>	<b>536 703</b>	<b>23 179</b>	<b>513 524</b>	<b>451 197</b>

PASSIF	2005	2004
Capital	50 000	50 000
Réserve légale	5 000	5 000
Autres réserves	54 076	4 076
Report à nouveau	15 506	32 473
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>30 236</b>	<b>33 033</b>
Provisions réglementées	1 586	
<b>Total capitaux propres</b>	<b>156 404</b>	<b>124 582</b>
Provisions pour risques et charges	7 723	6 436
<b>Total provisions</b>	<b>7 723</b>	<b>6 436</b>
Autres dettes	102 294	44 923
Fournisseurs et comptes rattachés	196 072	227 790
Organismes sociaux	44 742	39 753
Etat	6 536	7 191
Banques	203	522
<b>Total dettes et comptes rattachés</b>	<b>349 847</b>	<b>320 179</b>
<b>TOTAL</b>	<b>513 524</b>	<b>451 197</b>

**COMPTES DE RESULTATS COMPARES au 31 Décembre (en euros)**

CHARGES	2005	2004
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>255 883</b>	<b>277 832</b>
Autres achats et charges externes	91 693	104 462
Impôts, taxes et versements assimilés	2 866	2 755
Salaires et traitements	105 945	106 382
Charges sociales	48 155	43 924
Dotations aux amortissements	3 846	3 431
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 014	15 249
Créances irrécouvrables	0	683
Autres charges diverses	1 364	946
<b>Charges financières</b>	<b>471</b>	<b>215</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 586</b>	<b>2 749</b>
<b>Intéressement</b>	<b>11 167</b>	<b>8 645</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>5 666</b>	<b>6 517</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>30 236</b>	<b>33 033</b>
<b>TOTAL</b>	<b>305 009</b>	<b>328 991</b>

PRODUITS	2005	2004
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>294 540</b>	<b>323 362</b>
Production vendue	287 249	315 731
Autres produits	7 291	7 631
<b>Produits financiers</b>	<b>1 538</b>	<b>1 590</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>8 391</b>	<b>4 039</b>
<b>TOTAL</b>	<b>305 009</b>	<b>328 991</b>

## Notes Annexes

## Note 1 Règles et méthodes comptables

Les principes comptables habituellement retenus par la profession pour l'établissement et la présentation des comptes annuels ont été appliqués :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

- inscription en comptabilité des éléments d'actif selon la méthode des coûts historiques,
- calcul des amortissements suivant le mode linéaire sur la base de la durée de vie probable normale des immobilisations.

Tous les montants sont exprimés en euros.

## Note 2 Engagements financiers et autres informations

. Engagement de garantie financière professionnelle reçu de :

Atradius Crédit Insurance NV, 44, avenue Georges Pompidou 92596 Levallois-Perret cedex pour 99 092 €.

## Note 3 Bilan actif

. Actif immobilisé :	à l'ouverture	Mouvements de l'exercice augmentation/cession	à la clôture
Valeurs brutes :			
Immobilisations corporelles	16 724	4 000	20 724
Immobilisations financières	122		122
<b>TOTAL</b>	<b>16 846</b>	<b>4 000</b>	<b>20 846</b>
Amortissements et provisions :			
Immobilisations corporelles	4 907	3 846	8 753
<b>TOTAL</b>	<b>4 907</b>	<b>3 846</b>	<b>8 753</b>

. Créances représentées par des effets de commerce : néant

. Etat des créances :	Montants bruts	à 1 an au plus	à plus d'un an
- Actif circulant	263 440	263 440	0
- Charges constatées d'avance	1 965	1 965	0

. Produits à recevoir inclus dans les postes de l'actif : 6 € (autres créances)

. Charges constatées d'avances : cette rubrique ne comporte que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

. Charges à répartir : *néant*

## Note 4 Bilan passif

. Capital social :	nombre de parts sociales	en début d'exercice : 500	en fin d'exercice : 500
	valeur nominale	en début d'exercice : 100 €	en fin d'exercice : 100 €

. Provisions :	à l'ouverture	reprises	constitutions	à la clôture
pour investissements			1 586	1 586
pour risques et charges	6 436		837	7 273
pour dépréciation	14 249		178	14 426

. Etat des dettes : toutes les dettes sont à moins d'un an

. Dettes représentées par des effets de commerce : *néant*

. Autres dettes : cette rubrique ne comporte que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise

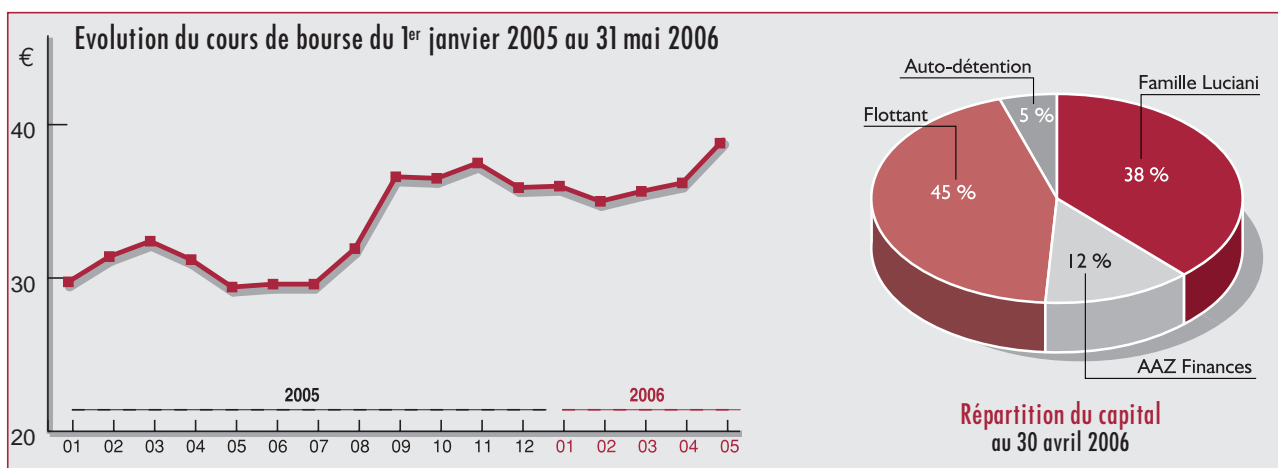
. Charges à payer incluses dans les postes du passif :	fournisseurs :	196 072 €
	dettes fiscales et sociales :	51 278 €

. Produits constatés d'avance : *néant*

**Introduite à la Bourse de Marseille en 1985,  
IDSUD est cotée sur le Second Marché.**

Au 31 décembre 2005, 45 % des titres sont détenus par le public, le nombre des porteurs est de 2 384, suivant une enquête réalisée sur notre actionnariat à notre demande par Euroclear (au 30.04.2006).

Principaux Indicateurs de Gestion	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Résultats et situation patrimoniale au 31.12 (en millions d'euros)</b>					
Chiffre d'Affaires	4,59	4,45	2,88	3,53	5,55
Résultat courant avant impôt	0,84	0,69	0,12	1,14	3,61
Bénéfice social	1,20	0,65	0,16	0,82	2,20
Capitaux propres avant répartition	17,99	17,67	17,51	18,15	20,07
Fonds propres après affectation des résultats	16,85	17,34	17,32	17,86	19,12
Capitalisation boursière	24,44	24,14	20,40	27,90	35,64
<b>Pour une action (en euros)</b>					
Bénéfice social	1,26	0,68	0,16	0,86	2,32
Dividende	1,20	0,20	0,20	0,30	1,00
Avoir fiscal	0,60	0,10	0,10	-	-



Le nombre de titres échangés en 256 séances de bourse est de 243 950 pour un total de 8 millions d'euros de capitaux. Au 31 décembre 2005, la société détenait 46 740 actions dans le cadre réglementaire du programme de rachat d'actions.

Cours de Bourse (en euros)	2001	2002	2003	2004	2005
Dernier	25,72	25,40	21,50	29,40	37,50
Plus haut	28,35	27,90	25,40	29,40	38,50
Plus bas	21,20	18,50	18,00	21,63	27,36
Moyen	24,94	24,75	22,09	23,90	32,37

code ISIN : FR0000062184

contact : Murielle PIOLI 04 91 13 09 00 e-mail : mpioli@idsud.com

**Conseil d'Administration**

Daniel Luciani  
*Président d'Honneur - Administrateur*

Jérémie Luciani  
*Président du Conseil*

Marie-Thérèse Luciani  
*Administrateur*

Jean-Claude Brunie  
*Administrateur*

Jean-Pierre Gallo  
*Administrateur*

**Direction Générale**

Jérémie Luciani  
*Président-Directeur Général*

Murielle Pioli  
*Secrétaire Général*

**Commissaires aux Comptes**

Jacques Vaysse-Vic  
*Titulaire*

Marcel Virzi-Laccania  
*Titulaire*

Jean-Marc Pascual  
*Suppléant*

Fidécompta  
*Suppléant*





3, place du Général de Gaulle  
13001 Marseille  
Téléphone : 04 91 13 09 00  
Télécopie : 04 91 13 09 09  
[contact@idsud.com](mailto:contact@idsud.com)

Société Anonyme au capital de 10 000 000 d'euros  
RCS Marseille 057 804 783 B